



## Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux

—  
Un plan pour une gestion  
durable des matériaux  
de construction  
fribourgeois



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction du développement territorial, des infrastructures,  
de la mobilité et de l'environnement DIME**

**Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt RIMU**



# Le plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM)

## Qu'est-ce que c'est ?

La population du canton de Fribourg a besoin d'infrastructures (transports, habitations, écoles, hôpitaux et centres de santé, etc.) et il faut des matériaux pour construire ces dernières, pour une population qui continue à augmenter. Le plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) permet de planifier et de gérer l'utilisation des gisements de matériaux de construction fribourgeois. Le but est d'assurer l'approvisionnement pour répondre aux besoins de la population à long terme.

## Une révision qui s'inscrit dans une démarche de développement durable

En parallèle à sa politique ambitieuse en matière de recyclage des matériaux existants, l'Etat de Fribourg doit planifier la production locale de nouveaux matériaux pour répondre aux besoins de la population fribourgeoise. La révision du PSEM poursuit des objectifs de développement durable pour concilier les différents intérêts en présence.



### Production locale

Grâce à la production dans le canton, la révision du PSEM a pour objectif de couvrir les besoins régionaux, d'encourager les trajets courts, de limiter les déplacements depuis d'autres cantons et d'éviter l'importation de matériaux depuis l'étranger.



### Protection de l'environnement

La révision du PSEM renforce la protection de l'environnement, notamment des cours d'eau et des nappes phréatiques.



### Gravières et biodiversité

Les gravières représentent un intérêt considérable pour certaines espèces d'oiseaux, de batraciens et de reptiles. Une fois l'exploitation terminée, les milieux naturels créés doivent être pérennisés.



### Transport des matériaux

En plus d'une production locale qui permet de couvrir les besoins régionaux, les ambitions du canton, en termes de durabilité, sont également de renforcer l'utilisation du train ou de véhicules routiers plus propres (carburants alternatifs, moteur électrique) comme mode privilégié de transport des matériaux de construction. Ces solutions contribuent à réduire la pollution et les nuisances liées au trafic routier.



### Économie circulaire

Les gravières sont ensuite remblayées avec des matériaux de chantier propres et retrouvent leur fonction initiale dans une qualité au moins égale et souvent supérieure à celle de l'état initial. La part importante de recyclage permet de réduire la quantité de matériaux neufs.

# À quoi sert le PSEM ?

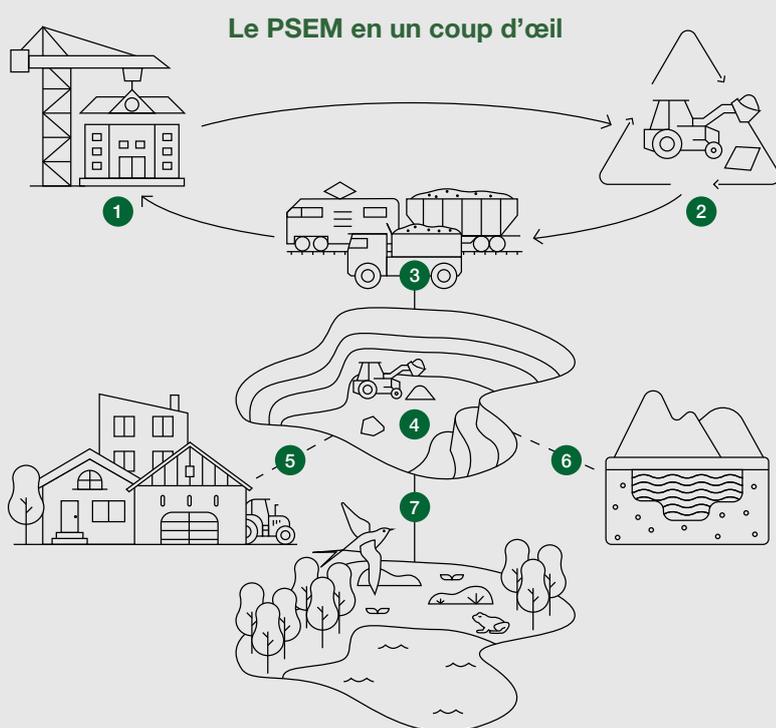
## Planifier l'exploitation

Les matériaux de construction tels que le sable et le gravier sont des matières premières rares et non renouvelables. Le canton de Fribourg est un canton riche en matériaux de construction, c'est-à-dire qu'il s'y trouve d'importants gisements de gravier. Les carrières de certaines roches telles que la molasse sont aussi présentes et utiles pour des besoins spécifiques, comme la rénovation. Le PSEM définit les sites prioritaires dans le canton de Fribourg pour étendre ou permettre l'exploitation de matériaux de construction. Une fois l'exploitation terminée, le secteur doit retrouver son affectation initiale et être rendu à la nature, à l'agriculture ou à la forêt.

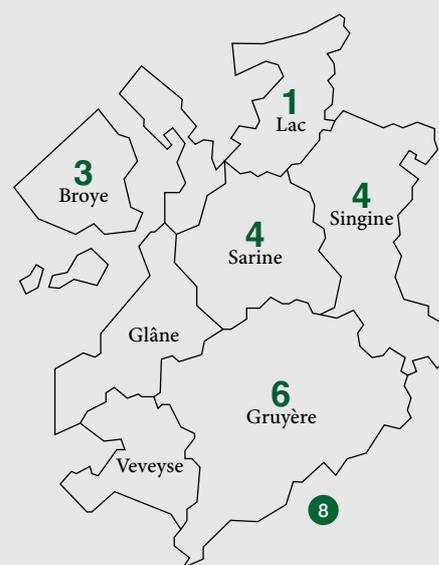
Les matériaux de construction sont des biens d'intérêt public. Il est donc nécessaire de les gérer de manière particulièrement attentive, pour répondre aux besoins de la population et de l'économie du canton, tout en faisant une place importante aux intérêts publics en présence, notamment environnementaux.

## Planifier ne signifie pas (encore) exploiter

Le PSEM identifie les sites exploitables. Le développement d'un projet concret dépend ensuite de la volonté de l'exploitant et de celle de la commune. Celle-ci décide si une nouvelle zone de gravière peut être mise en place. Le fait qu'un site soit inscrit dans le PSEM ne signifie donc pas encore que celui-ci sera exploité.



## Les secteurs prioritaires du PSEM



- 1 Infrastructures :** Les transports, les habitations ou les écoles font partie des infrastructures nécessaires à l'augmentation de la population fribourgeoise.
- 2 Recyclage :** Le canton a une politique volontariste de recyclage des matériaux existants pour renforcer l'économie circulaire.
- 3 Transports :** La volonté du PSEM est de miser sur le rail et des véhicules routiers plus propres, limitant ainsi les nuisances liées au trafic de camions.
- 4 Gravières et carrières :** En permettant une production locale des matériaux nécessaires pour les constructions fribourgeoises, le PSEM révisé encourage des trajets courts, limite les déplacements depuis d'autres cantons et évite l'importation de matériaux depuis l'étranger.
- 5 Habitations :** Le PSEM prévoit que les exploitants doivent prendre des mesures afin d'éviter le plus possible les nuisances pour les habitations à proximité.
- 6 Nappes phréatiques :** La révision protège contre les atteintes à l'environnement, notamment aux cours d'eau et aux nappes phréatiques.
- 7 Remise en état :** Les gravières sont ensuite remblayées grâce aux matériaux propres provenant des chantiers puis rendues à la nature, à l'agriculture ou aux forêts, dans une qualité au moins égale et souvent supérieure à celle de l'état initial.
- 8 Secteurs prioritaires :** La révision comprend 18 secteurs prioritaires qui répondent aux critères et permettent de satisfaire aux besoins.

Pour de plus amples informations

—



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction du développement territorial, des infrastructures,  
de la mobilité et de l'environnement DIME**  
**Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt RIMU**

